

Bonjour

J'ai tentée de suivre les audiences du BAPE et ai rencontré plusieurs difficultés. Mon dernier essai s'est révélé frustrant et très pénibles. Problème de son, on arrive à peine à comprendre ce que disent les experts, ce qui rend leur participation inutile, au final ». Le Québec rural et particulièrement dans la région Saguenay compte de grandes zone sans connexion internet haute vitesse. Ce qui rend impossible la participation de la population de la région directement touchée par ce projet.

M. Bergeron démontre son attachement à l'industrie pétrochimique dans sa façon de traiter les intervenants. Ses biais mettent en lumière son manque flagrant de neutralité nécessaire pour présider cette commission.

Je demande formellement de le remplacer dès maintenant afin de répondre aux exigences **d'impartialité** que requiert cet important exercice de consultation citoyenne, qui concerne le plus gros projet gazier de l'histoire du Québec.

L'ensemble du Québec sait que M. Bergeron a travaillé pour l'Association canadienne de l'industrie et de la chimie (ACIC), la principale association représentant les intérêts des sociétés pétrochimiques au Canada.

En plus, il fait preuve d'une complaisance remarquable envers le promoteur en lui laissant une très grande marge de manœuvre et permettant son INFOPUBLICITÉ. Il réserve un attention bien différente à la participation citoyenne en limitait de façon très proactive le temps de parole aux citoyens et le nombre de question a une plutôt qu'à deux lors des autres BAPE. M. Bergeron refuse des questions du publique et à refuser de répondre à la question de la directrice de Nature Québec, Anne-Alice Simard, à savoir si le BAPE allait considérer ou non les émissions de GES issus de l'extraction.

S'en fut trop pour ma patience lorsqu'il a annulé plutôt que de reporter la présentation des mémoires en présentiel tel que demandé par la Coalition Fjord.

Par ailleurs, Il est inadmissible de restreint les audiences uniquement à la ville de Saguenay prétextant de façon erronée que le projet est régional, alors que les GES concernent TOUS LES CITOYENS du Québec, ainsi que celles et ceux d'Abitibi, dont le pipeline traversera leur territoire. Des audiences auraient donc dû être aussi tenues minimalement en Abitibi, à Montréal et à Québec.

Nous N'AURONS JAMAIS LA RÉPONSE; POURQUOI AVOIR DIVISER le projet en deux morceaux pour multiplier les efforts des intervenants. D'un côté l'usine de liquéfaction et de l'autre le gazoduc qui transporterait le gaz à l'usine. GNL et

Gazoduc sont pourtant un seul et même projet peu importe le montage financier. Il n'y aurait pas d'usine de liquéfaction sans la construction du gazoduc et il n'y aurait pas de gazoduc sans l'usine de liquéfaction.

COMME BEAUCOUP DE CITOYEN TRÈS OCCUPÉ, JE DEMANDE QUE SOIT RESPECTÉ LES PROCÉDURES DU BAPE afin de préserver la crédibilité et l'intégrité du processus.

JE DEMANDE DE RÉCUSER M. Denis Bergeron et de le remplacer par une personne qui a la présomption d'indépendance nécessaire pour assurer la crédibilité du processus et l'impartialité ainsi que l'absence de préjugés indispensables au succès de ces audiences.

Sincèrement,

Geneviève Belhumeur

Citoyenne de la région rurale du Suroît en Montérégie

**DES CENTAINES  
DE QUESTIONS  
SANS RÉPONSE!**



**#GNLQUÉBEC :  
LE BAPE DORT-IL  
AU GAZ?**